

que, selon moi, ces discussions étaient condites par des hommes habiles sans doute,—sinon toujours honnêtes,—qui cherchaient à s'enrichir eux-mêmes et à enrichir leurs amis, le plus souvent au détriment du peuple agricole qui en souffrait. Il faut évidemment une certaine habileté pour conduire ces brillantes théories, qui, semblables à un beau mirage, peuvent d'abord éblouir facilement le peuple. Mais encore ces manœuvres habiles ne peuvent revenir indéfiniment, à moins qu'elles ne soient aidées par cette classe nombreuse de soi-disant hommes d'état, qui, pour maintenir leur prestige, sont toujours à la recherche d'un mode d'imposition qui sera le moins impopulaire, au lieu de rechercher le système le plus judicieux et le plus propre à aider au développement de l'industrie nationale.

Ainsi, l'on craignait, en France, de faire souffrir le commerce maritime en le privant de l'importation des sucres coloniaux qui n'étaient alors que d'environ 35,000 tonnes, chiffre de la consommation. La protection fut établie, malgré les prédictions les plus décourageantes des libres-échangistes; voyons un peu les résultats :

Au lieu des 4,000 tonnes de sucre de betteraves produites en 1829, la France en fabrique aujourd'hui de 300,000 à 462,000 par année. Cependant elle importe encore environ 200,000 tonnes de sucre annuellement. Sa consommation a augmenté de 35,000 tonnes à 225,000 tonnes par année. Tout ce sucre est raffiné, au profit du commerce et de l'industrie, et la France, en exporte environ 450,000 tonnes chaque année. Les libres-échangistes s'étaient donc trompés du tout au tout dans leurs calculs. Ils voulaient, à tout prix, conserver leur commerce de 35,000 tonnes de sucre étranger. Pour y arriver ils auraient volontiers sacrifié les intérêts de l'industrie indigène et de l'agriculture. Ceux-ci prévalurent et aujourd'hui le commerce français transporte environ 860,000 tonnes de sucre annuellement, tant en France qu'à l'étranger.

A cet immense mouvement commercial, créé par l'industrie nouvelle, il faut encore ajouter le transport et la consommation d'environ 2,000,000 de tonneaux de charbon, dépensés annuellement dans la fabrication du sucre en France, et les nombreuses industries annexées, qui font vivre des milliers de familles et qui, à leur tour, créent de nouvelles sources de richesses. De fait, il est bien établi que la France n'aurait pas pu se relever aussi facilement des suites terribles de la dernière guerre, sans les immenses richesses agricoles accumulées par tout le pays, et dues principalement, aux sucreries de betteraves dans le nord, et à la culture de la vigne, dans le sud.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici, en quelques mots, les différentes phases de cette question de protection pour l'industrie betteravière en France depuis 1829. A ce sujet je ne puis m'abstenir de vous lire un extrait des *Mémoires de Rouville* par Mathieu de Dombasle, le plus grand agronome de son temps, et un des citoyens français les plus distingués et les plus dévoués.

Il écrivait en 1829 :

“Le royaume ne produit encore qu'une très petite partie du sucre qu'il consomme, cepen-

“dant cette quantité a pris depuis quelques années un tel accroissement, et les fabriques se multiplient à tel point, qu'il est facile de prévoir que si rien ne vient comprimer cet élan, il ne nous faudra pas une très-longue suite d'années pour nous affranchir complètement de toute importation de ce produit.

“Il est très-remarquable que c'est dans la France seule que ce mouvement est imprimé à l'industrie : En Allemagne, où cette fabrication a pris naissance, et où elle a reçu un assez grand développement sous l'empire du blocus continental, elle a été complètement anéantie par la concurrence libre avec le sucre des deux Indes.”

Il dit plus loin :

“Il demeure très probable qu'une nation convenablement située pour ce genre d'industrie, et qui aura su se l'approprier par la priorité de date, pourra, dans la suite, et peut-être pendant longtemps, non-seulement suffire à sa propre consommation, mais aussi soutenir avec succès la concurrence chez les nations voisines, avec les sucres étrangers.”

Je dois dire ici qu'en Canada, il ne peut pas être question de protéger davantage cette industrie, puisque la protection en faveur de la fabrication du sucre de betteraves serait énorme, et plus considérable que celle qui a jamais été réclamée en Europe. Le sucre importé est taxé à 45 pour 100 de sa valeur, et coûte en sus au moins de 10 à 12 par 100 de frais d'importation, ce qui donnerait au fabricant une protection assurée d'au delà de 55 par 100.

Mat. de Dombasle montre ensuite combien la nouvelle industrie deviendrait favorable à l'agriculture en général, et combien il serait avantageux pour la nation française toute entière, et par conséquent pour le gouvernement français, de donner à la fabrication du sucre de betteraves tout l'encouragement nécessaire pour lui assurer un établissement solide et durable. Il démolissait en même temps l'un après l'autre tous les arguments en sens contraire, et accueillis pendant quelque temps, produits par toute l'école des libres-échangistes à la tête de laquelle était Say, l'économiste français. Voyons à présent jusqu'à quel point les prévisions que Mat. de Dombasle émettait en 1829 ont été justifiées :

En 1836, sept ans après l'apparition de l'écrit que je viens de citer, la production du sucre de betteraves en France, qui n'était que de 4000 tonnes en 1829, était montée jusqu'à 40,000 tonnes. En 1857 elle ne fut que de 49,000 tonnes. Les libres-échangistes avaient alors le haut du pavé.

Vers cette époque, Napoléon III tourna toute son attention sur ce sujet. Son appui eut le plus heureux succès; une protection équitable fut assurée, et les résultats suivants furent atteints : En 1862, 170,000 tonnes de sucre de betteraves furent fabriquées en France; en 1867, 275,000 tonnes; en 1871, 396,000 tonnes, et en 1876, 462,259 tonnes. Soit pour la France seule, une augmentation de 125 fois en 47 ans.

Nous avons vu précédemment qu'avant 1830, l'industrie du sucre de betteraves n'existait pas en Europe ailleurs qu'en France. Les écrits de M. de Dombasle et d'autres de la même école